

CO-ORGANISÉE PAR

Le Groupe de contact F.S.R.-F.N.R.S. « Sources et méthodes pour l'histoire du contrôle social du Moyen-Age à nos jours : déviance, maintien de l'ordre et régulation sociale », le Centre d'histoire du droit et des institutions (CRHIDI) des Facultés universitaires Saint-Louis et le Centre d'histoire du droit et de la justice (CHDJ) de l'Université catholique de Louvain. Avec le soutien du service d'histoire du droit de l'Université de Liège.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

◆ Date

Vendredi 4 mai 2012.

◆ Lieu

Facultés universitaires Saint-Louis
Local P. 61 (6^e étage)
Bâtiment 'Préfecture'
Bld du Jardin Botanique, 43
1000 Bruxelles

◆ Inscription

Entrée libre mais inscription obligatoire avant le 27 avril.

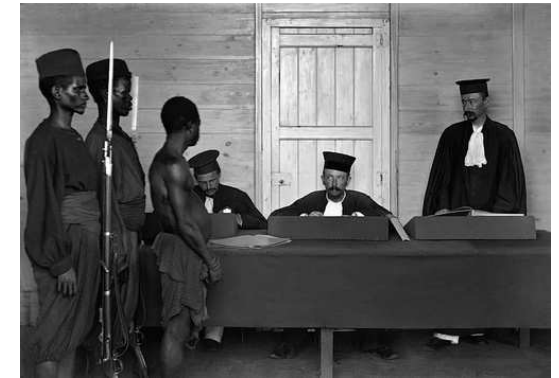
◆ Contact

m.dupont@uclouvain.be

- www.fusl.ac.be/crhidi
- www.uclouvain.be/chdj
- www.droit.ulg.ac.be

Droit et Justice coloniale en Afrique

Traditions, productions, réformes



JOURNÉE D'ÉTUDES

Bruxelles

4 mai 2012

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

L'histoire du droit et de la justice en situation coloniale bénéficie aujourd'hui d'une dynamique forte à laquelle concourent des chercheurs d'horizons variés.

Cette journée, qui réunit des historiens, et des juristes, entend y contribuer en questionnant la plasticité du droit, de l'administration et des pratiques judiciaires dans le cadre de la rencontre coloniale, qui confronte les intérêts gouvernementaux à des contraintes culturelles et territoriales inédites (droits autochtones, résistances, immensité pour le cas belge) et place les acteurs judiciaires, entre autres, à l'interface entre l'État et les populations

Photo : Séance du Tribunal de Boma, 1897 (© MRAC)

PROGRAMME

8h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE
Pr. N. Tousignant (CRHIDI - FUSL - UCL)

9h40 : INTRODUCTION
Pr. X. Rousseaux (CHDJ - UCL)

I. Les justices coloniales : institutions et personnel

Présidence de séance : Pr. R. Jacob (CNRS - FUSL - ULg)

9h50 : *Le pouvoir judiciaire au sein du Congo léopoldien. Entre faire-valoir et élément perturbateur*
Pierre-Luc Plasman (CEHEC - UCL)

10h20 : « Bon agent à rengager » ou « agent médiocre » ?
L'évaluation des magistrats, dans le Congo léopoldien (1885-1908)

Laurence Montel (CHDJ - UCL)

10h50 : PAUSE

11h20 : *Les structures judiciaires du Congo belge. Le cas du tribunal de district (1930-1960)*
Béregère Piret (CRHIDI - FUSL)

11h50 : *Les magistrats français acteurs des réformes judiciaires en Tunisie : l'exemple de Stéphane Berge*
Sandra Gérard-Loiseau (CHJ - Lille II)

12h20 : DISCUSSION GÉNÉRALE

12h50 : LUNCH

II. Les justices coloniales : entre droit et pratique

Présidence de séance : Pr. P. Van Schuylenbergh (MRAC - UCL)

14h00 : *La fabrique des savoirs juridiques en Algérie durant la période coloniale*
Florence Renucci (CHJ - Lille II)

14h30 : *De l'« exception » et du « droit commun » en situation coloniale : l'impossible transition du code de l'indigénat vers la justice indigène en AOF (1887-1946)*
Laurent Manière (SEDET - Paris VII)

15h00 : PAUSE

15h30 : *Le choc des traditions ? Le tribunal de parquet et l'annulation des jugements indigènes au Congo belge*
Charlotte Braillon (FNRS - ULg)

16h00 : *Droit coutumier et mariage « traditionnel » dans le Congo Belge de l'entre-deux-guerres*
Amandine Lauro (ULB)

16h30 : DISCUSSION GÉNÉRALE

17h00 : CONCLUSIONS
Pr. N. Tousignant (CRHIDI - FUSL - UCL)